

CONTRE L'ISOLEMENT CARCERAL !

EN SOLIDARITÉ AVEC FABRICE

Depuis 2012, Fabrice Boromé subit l'enfermement dans les quartiers d'isolement des prisons en métropole. Depuis six ans, ses conditions de détention doivent être qualifiées de torture. Ce traitement inhumain a été mis en place par l'Administration Pénitentiaire après que Fabrice ait refusé de se soumettre à l'arbitraire carcéral qui lui interdisait d'assister à l'enterrement de son père en Guadeloupe. Depuis, Fabrice ne demande qu'une chose : être transféré en Guadeloupe auprès de ses proches. Face au silence de l'administration, il s'est révolté de nombreuses fois pour se faire entendre, notamment avec des prises d'otage. Alors qu'il était entré en prison pour une peine de huit ans, il a pris des rallonges de peines à la pelle, il a aujourd'hui encore trente ans à faire. C'est toujours la même chose avec l'administration pénitentiaire si tu refuses leur arbitraire, la répression est sans appel.

Enfermé et exilé de force en métropole Fabrice subit une double-peine, comme de nombreux autres détenu.e.s originaires des territoires qu'il est convenu d'appeler les "DOM-TOM". Outre la répression carcérale, leur situation révèle un des aspects de la domination coloniale que l'Etat français continue d'imposer aux populations de ces territoires. A l'isolement et très éloigné de ses proches, Fabrice n'a de contacts quasiment qu'avec les surveillants casqués...

Depuis un an, plusieurs articles de presse ont été écrits sur sa situation mais celle-ci n'a pas changé : la mesure d'isolement n'a jamais été levée. Au contraire, il a subi à St Maur et à Moulins des conditions extrêmement difficiles, dignes des anciens QHS soit-disant abolis (menottage systématique, escortes sur équipées et violentes, refus de le laisser voir le médecin ou l'aumônier dans des conditions décentes, repas jetés par la trappe...). Il y a quelques mois Fabrice refusait de sortir de la douche, demandant à la direction de respecter ses engagements pour son transfert. La seule réponse a été de lui envoyer les ERIS (le GIGN de la prison) qui ont balancé une grenade assourdissante dans la douche de quelques mètres carrés. Ces violences de l'administration lui ont fait perdre l'ouïe d'une oreille.

L'isolement carcéral, véritable torture, a des conséquences très graves sur sa santé et son moral. Il a eu des attaques cardiaques, il se plaint de migraines permanentes, sa vue baisse, il s'exprime moins bien, il perd le goût de vivre... Ces agissements ignobles sont validés par le ministère de la justice et des médecins complices.

Le directeur de la Maison Centrale de Moulins avait promis à Fabrice un transfert «en mars», puis «avant l'été» et maintenant il lui dit «dans l'été, pas avant septembre». Ces mensonges, ces promesses non tenues entraînent de faux espoirs qui le détruisent encore plus.

Le directeur de la MC de Moulins a assuré à Fabrice qu'il serait transféré avant l'été. **C'est pourquoi nous appelons chacun et chacune à montrer sa solidarité avec Fabrice et tou.te.s ceux et celles qui sont au QJ contre leur volonté dès le début de l'été, si le 21 juin le transferts n'est pas mis en oeuvre.** Individuellement ou par groupes affinitaires, dehors ou dans les prisons, multiplions les prises de paroles, les actions de revendications et de soutien.

Nous ne les laisserons pas tuer Fabrice Boromé !

Des opposant(e)s à la prison et ami(e)s de Fabrice

Pour lui écrire : Fabrice Boromé – n° d'écrou 15964 ;
Maison Centrale de Moulins – QJ – les godets
03400 Yzeure